

**COTISATION PERSONNE MORALE
ASSOCIATION DROIT & COMMERCE
2024**

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Le montant de la cotisation de l'association Droit & Commerce pour l'année 2024 est arrêté, par décision du conseil d'administration, à la somme de **580€** (non assujettie à la T.V.A.) **pour les personnes morales**.

Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir dès à présent et **avant le 31 janvier 2024**, adresser votre règlement par chèque(*) libellé à l'ordre de **Droit et Commerce** à l'attention de Madame Isabelle Aubard, association Droit & Commerce, 74, avenue du Docteur Arnold Netter 75012 Paris.

Nous vous remercions de veiller à indiquer le nom de l'adhérent représentant de la personne morale au dos.

Important(*) : Si vous devez régler cette cotisation par virement, merci d'indiquer, dans le motif de virement, le nom de l'adhérent représentant de la personne morale.

Domiciliation :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18206	00215	65050956878	01

IBAN	FR76 1820 6002 1565 0509 5687 801
BIC	AGRIFRPP882

Vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, chère Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur, en nos salutations dévouées et les meilleures.



Isabelle Aubard

Secrétaire générale de Droit et Commerce
isabelle.aubard@droit-et-commerce.org

PS : Nous vous remercions de bien vouloir vérifier sur l'annuaire de notre site vos coordonnées et nous indiquer par retour toute modification : www.droit-et-commerce.org, rubrique « annuaire » puis taper votre nom dans « rechercher un membre ».